

MAIRIE DE LA BARRE

03 84 81 23 25

www.labarre39.fr



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 AVRIL 2019

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu du 26 mars 2019
- Approbation du compte administratif 2018
- Approbation du compte de gestion 2018
- Affectation des résultats 2018
- Vote du budget primitif 2019
- Subventions aux associations 2019
- Questions diverses :

Convocation : 04/04/2019

Affichage : 25/04/2019

Présents : Philippe GIMBERT, Daniel BOURGEOIS, Christian FUMEZ, Emmanuelle MATHEY, Frédéric PAILLARD, Michel VERTEL.

Absents excusés : Michel CARMINATI, Nadine JAUPOIX, Sylvain LHOMME, Christophe TATIN..

Absente : Christelle BOBILLIER.

Secrétaire de séance : Daniel BOURGEOIS.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 26 MARS 2019

Une fois les différents points abordés, Monsieur le Maire apporte plusieurs précisions sur le compte rendu de la dernière séance et notamment sur le retardement des travaux en bas du village suite à la réunion sur l'Eurovéloroute. Le Conseil Municipal n'observe aucune remarque et approuve le compte rendu à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Monsieur le Maire présente le compte administratif et donne les explications par article.

Monsieur le Maire sort de la salle.

Monsieur FUMEZ Christian prend la présidence et invite les élus à se positionner sur le compte dressé par Monsieur GIMBERT Philippe.

Après avoir échangé sur différentes lignes budgétaires, le Conseil Municipal, approuve par 5 voix pour le compte administratif 2018, lequel peut se résumer comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		65 316.69	36 740.67		36 740.67	65 316.69
Opérations de l'exercice	95 274.97	138 524.37	193 272.63	212 919.09	288 547.60	351 443.46
TOTAUX	95 274.97	203 841.06	230 013.30	212 919.09	325 288.27	416 760.15
Résultats de clôture		108 566.09	17 094.21			91 471.88
Restes à réaliser	0.00	0.00	6 895.18	0.00	6 895.18	0.00
TOTAUX CUMULES	0.00	108 566.09	23 989.39	0.00	6 895.18	91 471.88
RESULTATS DEFINITIFS		108 566.09	23 989.39			84 576.70

Monsieur le Maire reprend sa place.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Les comptes du percepteur sont concordants avec ceux de la commune à savoir :

Investissement : - 17 094.21 €

Fonctionnement : + 108 566.09 €

Résultat de l'exercice : + 91 471.88 €.

Le Conseil Municipal, approuve le Compte de Gestion 2018 dressé par Madame BONNAMOUR Valérie, à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Afin de couvrir le besoin de financement en investissement, il est nécessaire d'affecter au minimum la part du déficit (résultats définitifs du CA tenant compte des restes à réaliser) de 23 989.39 € au R1068 en investissement et le solde de 84 576.70 € au R002 en fonctionnement.

Après avoir échangé sur le sujet, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'affectation ci-dessus.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Monsieur le Maire présente les comptes détaillés se récapitulant comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :	204 905.70 €
Recettes :	120 329.00 €
Résultat de fonctionnement reporté	<u>84 576.70 €</u>
Total recettes	204 905.70 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :	151 882.00 €
Reste à réaliser dépenses	6 895.18 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	<u>17 094.21 €</u>
Total dépenses :	175 871.39 €
Recettes :	175 871.39 €
Reste à réaliser	<u>0.00 €</u>
Total recettes :	175 871.39 €

Il sollicite l'avis des élus, concernant la remise en place d'un droit de chasse : rejet de la proposition par 5 voix contre et 1 voix pour.

Vu l'état de la rue des Fougerets, il interroge l'assemblée, au sujet des travaux de voiries : réfection approuvée.

Il indique que le budget a été élaboré sans augmentation des impôts hormis les bases puisque la Communauté de Communes a prévu une hausse de ses taux et que le FPIC n'a pas été porté au budget puisque la décision revient au conseil communautaire.

Il précise que le compteur de calories du logement sera remplacé et analysé par le fournisseur suite à un problème de répartition des frais de chauffage et que l'intervention pourra être facturée à la commune.

Par ailleurs, la marbrerie TANIER fera parvenir un devis pour l'inscription sur le Monument aux Morts des 2 défunts « Morts pour la France ».

Il propose de voter le budget en équilibre pour 2019.

Après avoir échangé sur le sujet, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le budget primitif 2019 tel que présenté.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2019

Monsieur le Maire fait un point des nouvelles demandes reçues et rappelle les sommes versées en 2018.

Suite à cet échange, il est proposé de verser les subventions suivantes :

Association	Montant
ADMR	140 €
ADOT	50 €
Anciens Combattants	50 €
Banque Alimentaire	50 €
Croix Rouge	50 €
Don du Sang	50 €
Association des Parents d'élèves	50 €
Foyer Rural	500 €
La Carotte	50 €
Ligue contre le Cancer	50 €
PEP du Jura	50 €
Sclérose en plaques	50 €
Valentin Haüy	50 €
TOTAL	1 190 €

Le Conseil Municipal, valide à l'unanimité les sommes ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

- **Cérémonie 08 Mai** : la commémoration aura lieu à 11h15.
- **Elections européennes du 26 Mai** : de 8h à 18h, il conviendra d'organiser la tenue du bureau de vote.
- **Pacte fiscal et financier (PFF)** : Monsieur le Maire indique que des documents ont été transmis aux conseillers concernant le PFF, et qu'une décision sera prise prochainement.
- **Réunion de Conseil Municipal** : la prochaine réunion devrait être consacrée au projet éolien.

Fin de la séance à 21h15.

Le Maire,
P. GIMBERT